



INFO-PARENTS

Janvier 2020



École Du Boisjoli
6403, rue Président-Kennedy
Sherbrooke, Québec
J1N 2P5
Tél. : (819) 822-5546
Fax : (819) 864-4610

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école du Boisjoli!

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

Maryse Perreault

DATES IMPORTANTES

Lundi 6 janvier 2020 : Journée pédagogique; le service de garde est ouvert

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période de réinscription pour l'année 2020-2021 se tiendra du 3 au 14 février 2020.

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne, dans les prochaines semaines.

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école de la CSRS en 2020-2021 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même l'indiquer dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option Signaler le départ de l'élève.
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne, dans les prochaines semaines. L'inscription se fera en ligne, sur le portail Mozaïk. Il sera primordial de respecter les délais.

*** Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**



INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Pour l'inscription d'un enfant âgé de 5 ans au 30 septembre 2020, vous devrez vous présenter :

Le mardi 4 février de 9 h à 11 h, 13 h 15 à 15 h 30 ou 18 h 30 à 20 h

Le mercredi 5 février de 9 h à 11 h et de 13 h 15 à 15 h 30

Documents requis:

- 1) L'original du certificat de naissance (grand format);
- 2) Deux preuves de résidence (permis de conduire, compte de taxes, etc.);
- 3) Documents pour des parents en situation de garde partagée.

*** Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

GALA DES BRAVOS

La 19^e édition du Gala des Bravos aura lieu le 2 février prochain, à 13 h, au centre culturel de l'Université de Sherbrooke. Animé par l'auteur, poète et slameur David Goudreault, cet événement familial soulignera les réussites de toutes sortes des élèves, jeunes et adultes, de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke. Sous le thème de « L'ultime gala de la relève! », le Gala des Bravos promet, une fois de plus, d'être touchant, inspirant et spectaculaire. Les personnes intéressées peuvent se procurer des billets (13 \$/billet) au centre culturel, le jour de l'événement. Le Gala sera également diffusé en direct pour une deuxième année consécutive sur les ondes de MATV.

RAPPEL INFO-NEIGE

Mode veille

Chaque jour, la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet à la CSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la page Facebook ainsi que sur le site de la CSRS.

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire de la CSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en collaboration avec plusieurs intervenants : la direction du SRFTS, le régisseur adjoint (évaluation des routes), les transporteurs scolaires, les commissions scolaires de l'Estrie, la Société de transport de Sherbrooke, différentes sources météorologiques et les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La décision tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, la CSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire.

Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes Facebook et Twitter ainsi que sur la boîte vocale de la CSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site de la CSRS. Le message diffusé précise les indications pour les élèves ET les employés. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

